

Région

TRANSPORT AÉRIEN

L'EAP facilite la compensation des émissions de carbone



Le partenariat avec la fondation myclimate « complète les mesures de l'aéroport pour réduire les émissions de CO2 ». Photo L'Alsace /Vincent VOEGLIN

La direction de l'EuroAirport a annoncé ce mardi un partenariat avec [l'organisation à but non lucratif myclimate](#), qui permet désormais aux voyageurs de compenser les émissions carbone des vols qu'ils empruntent.

Concrètement, [le site de l'aéroport renvoie vers celui de la fondation suisse](#), basée à Zürich, où l'on indique son point de départ et sa destination, les escales éventuelles, s'il s'agit d'un aller simple ou d'un aller-retour, le nombre de passagers et la classe (éco, affaire, première). Un calculateur estime ensuite la quantité de CO2 émise et propose, en « compensation », le versement d'une certaine somme, qui financera « des projets de protection climatique dans des pays en développement et émergents », ou « des projets de protection climatique suisses ». Exemples : 10 francs suisses pour un aller-retour Mulhouse-Rome en classe éco, 22 CHF pour Antalya, 27 CHF pour Fuerteventura... Le site de myclimate est cependant accessible directement par n'importe qui pour compenser n'importe quel type d'émission de CO2 (voiture, logement, entreprise...).

Initiée par le député du canton de Bâle-Ville Christoph Eymann, cette mise en relation « complète les mesures de l'aéroport pour réduire les émissions de CO2, comme l'achat d'électricité verte et le remplacement de sa flotte de véhicules par des moyens de transport électriques », explique Matthias Suhr, le directeur de l'EuroAirport. « L'engagement collectif des compagnies aériennes, des fabricants d'avions et des aéroports pour réduire l'impact climatique des vols et développer des alternatives neutres sur le plan climatique est grand, mais cela prend du temps. La compensation est une mesure à effet immédiat qui permet de combler cette période », estime de son côté Stephen Neff, patron de myclimate.